Vague Omicron (France) : Macron parie, augmente les contraintes… et croise les doigts

mardi 4 janvier 2022, par DELAVIGNE Jean-Claude (Date de rédaction antérieure : 3 janvier 2022).

Face au « raz-de-marée » provoqué par les deux « vagues » (« Delta » et « Omicron ») du Covid-19, les décisions de l'exécutif et notamment les annonces faites le 27 décembre par Castex et Véran témoignent de l'impuissance du pouvoir. Sa politique sanitaire autoritaire, de plus en plus inefficace, s'enlise. Macron en est réduit à quelques mois des élections à un « pari » à hauts risques pour la santé de la population.

Sommaire

- Accroître encore la contrainte
- L'échec de l'obligation (…)
- « On n'est pas à l'abri (…)

Une nouvelle fois, après avoir minimisé le danger, alors que le nouveau variant flambait déjà en Europe (Danemark, Royaume-Uni), l'exécutif français a été brutalement confronté à la réalité. Près de 100 000 contaminations comptabilisées le 24 décembre, 170 000 le 27, 232 000 le 31. Omicron est désormais majoritaire en France. Véran est bien obligé de constater un « raz-de-marée », « des chiffres qui donnent le vertige ». Dans ses « vœux », Macron a dû l'admettre : « Les semaines à venir seront difficiles. Le virus circule et circulera encore plus ».

Les mesures prises contrastent pourtant avec cette dramatisation. Le pouvoir fait une nouvelle fois appel à la seule méthode qu'il connaisse : l'injonction et la sanction. Mais il s'agit en réalité de demi-mesures, sans rapport avec la situation. Elles montrent l'impasse dans laquelle se trouve l'exécutif à l'approche de l'élection présidentielle, bien loin du bilan flatteur que Macron a tiré de sa politique sanitaire le 31 décembre.

Accroître encore la contrainte au lieu de convaincre

Le pouvoir s'en tient à sa ligne de conduite depuis l'été : faire peser principalement le poids des contraintes sur les non vacciné.es, en asphyxiant leur vie sociale, voire en les privant d'emploi et de salaire. Un projet de loi discuté à la hâte, au Parlement, début janvier, doit transformer le pass sanitaire en pass vaccinal, uniquement accessible à ceux qui auront eu trois injections. Les délais entre les vaccinations sont rapprochés.

S'y ajoutent des mesures visant à réduire la circulation du virus : extension du télétravail à trois voire quatre jours, limitation des grands rassemblements, règles plus strictes dans les transports, les cafés. Les préfets, au gré des « taux d'incidence », pourront compléter le dispositif (port du masque en extérieur, fermeture avancée des bars, etc.).

Personne, y compris dans les cercles proches du pouvoir, ne semble nourrir trop d'illusions sur la capacité de ces décisions à freiner la vague qui va déferler sur un système hospitalier très affaibli. Mais Macron n'a guère le choix.

Le premier impératif du pouvoir reste la poursuite sans entrave de l'activité économique sans « casser la reprise »… et la machine à profits. La production doit continuer à tout prix pour ne pas « mettre le pays à l'arrêt » avec chaque jour des dizaines de milliers de contaminés et de « cas contacts ». Aussi, paradoxalement, tous les dispositifs cherchant à bloquer les chaînes de contamination (isolement des personnes contaminées, précautions renforcées vis-à-vis des cas contacts) sont allégés.

C'est la même « logique » qui guide, dans l'improvisation permanente, une politique de plus en plus illisible dans le système scolaire. Alors que le nouveau virus se répand massivement dans la jeunesse et que les hospitalisations et cas graves y sont plus nombreux : pas de recul de la rentrée, limitation au maximum des fermetures de classes, des mesures de protection (filtres à air…) toujours insuffisantes.

Quant à l'arsenal des mesures contraignantes utilisées jusqu'à présent pour donner un « coup de frein » (couvre-feu, confinement, restrictions aux possibilités de circuler), il devient de plus en plus impraticable, vécu comme toujours plus insupportable et peu efficace. Et Macron cherche à limiter une exaspération qui se retrouverait dans les urnes, au mois d'avril.

L'échec de l'obligation vaccinale

Dans la durée, la méthode autoritaire montre son manque d'efficacité. L'exemple de l'obligation vaccinale le démontre à nouveau. Comme l'annonce du pass sanitaire en juillet, celle du « pass vaccinal » en décembre a pu « booster » pendant quelques jours les prises de rendez-vous, mais il s'agit d'un mouvement à court terme, suivi d'un reflux rapide. Ainsi, depuis le début des vacances scolaires, les injections se sont effondrées, passant d'environ 670 000 à 390 000 en moyenne.

Selon les données de la Direction générale de la santé elle-même, les mesures de contraintes sur les non vacciné.es n'ont pas permis de faire avancer significativement la vaccination des personnes les plus « à risque », celles qui affluent vers les services hospitaliers. 930 000 personnes de 50 à 64 ans, 630 000 de 65 à 79 ans et 490 000 de plus de 80 ans ne sont toujours pas vaccinées. Or les 9% de plus de 20 ans non vaccinés représentent plus de 40% des admissions Covid à l'hôpital et plus de 50% des entrées en soins critiques. Le nouveau durcissement leur rendra la vie plus insupportable, sans pour autant convaincre massivement. Elle ne fera qu'accroitre l'opposition à la vaccination.

L'un des principaux lieux de contamination est l'entreprise, mais face à l'opposition de l'ensemble des syndicats (et du patronat jugeant le contrôle trop complexe à mettre en place) le pouvoir a dû reculer : l'obligation du pass vaccinal en entreprise a été retirée du projet de loi.

« On n'est pas à l'abri d'une bonne nouvelle »

Incapable d'agir à la hauteur de l'enjeu, l'exécutif en est réduit à espérer que le pire n'est pas certain. C'est ce que Véran a résumé le 27 décembre par la formule : « On n'est pas à l'abri d'une bonne nouvelle ».

Un espoir réel existe en effet d'une moindre sévérité du variant Omicron, avec moins de formes graves, d'hospitalisations, d'admissions en réanimation et de décès. Il s'appuie sur l'observation de

la situation des pays frappés par Omicron avant la France, l'Afrique du Sud, où la vague Omicron recule rapidement, et a provoqué moins d'hospitalisations et de morts. Ces observations se confirment dans les pays d'Europe frappés en premier (Royaume-Uni, Danemark) : envolée des contaminations, mais pas d'explosion pour l'instant des hospitalisations, du nombre de patient.es en réanimation et de décès. Les modélisations de l'institut Pasteur en déduisent qu'il pourrait en être de même en France. Mais il s'agit encore d'hypothèses et de nombreuses inconnues subsistent.

Dans tous les cas, une contamination massive, même avec une gravité moindre, aboutira à une situation critique à l'hôpital dans les semaines qui viennent, tandis que les effets éventuels de l'accroissement des vaccinations ne se feront pas sentir avant la fin du mois.

La politique d'un gouvernement ne consiste pas à prier ou à parier pour que le pire n'arrive pas, mais à se préparer à toutes les éventualités. Si la « bonne nouvelle » ne devait pas arriver, il ne resterait en effet à l'exécutif qu'un recours accru, en catastrophe, aux vieilles méthodes autoritaires, au prix de milliers de morts supplémentaires et d'un risque réel d'effondrement de l'hôpital.

Il faut encore et toujours réaffirmer que nous ne sommes pas contraints de subir ces choix ou ces absences de choix, et qu'une autre voie était et reste possible : celle d'une politique de santé construite « par en bas », avec la population, fondée sur l'intelligence collective pour assurer une protection efficace et acceptée par le plus grand nombre, promouvoir la vaccination, exiger et imposer les moyens nécessaires à l'hôpital public. Il n'est pas trop tard pour s'y engager, la crise sanitaire n'étant pas terminée. Rassembler le mouvement social et ouvrier autour de ces objectifs reste une tâche essentielle de l'heure. Elle permettrait de lui redonner une visibilité aujourd'hui bien faible. Nous devons nous y consacrer. Plus que jamais, nos vies valent plus que leur profits… et leurs paris.

Le 03/01/2022

Jean-Claude Delavigne